

LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTRÉAL, 1^{er} FÉVRIER 1899

N° 3

LE DISCOURS DE M. TURGEON

Le gouvernement provincial vient de soumettre aux chambres un projet de loi sur l'Instruction Publique, qui ne diffère pas beaucoup de celui de l'an dernier, sauf que la clause qui pourvoyait à la création d'un ministère a été biffée parce que, a dit l'Honorable M. Robidoux : l'obstacle sur lequel elle s'est heurtée il y a un an, existant encore, il eut été puéril d'y retourner de nouveau avant que les événements l'eussent écarté. C'était sage et tous les bons libéraux avaient su gré au gouvernement de sa prudence et de l'assurance qu'il nous donnait par la bouche autorisée de son secrétaire, et en même temps était le promoteur de ce projet de loi, que ce qui était différé n'était pas perdu.

Nous avons cru jusqu'au discours de M. Adélarde Turgeon que cette déclaration du Secrétaire Provincial était officielle et qu'elle reflétait sinon la pensée commune du cabinet, du moins la pensée *solidaire*, car il est un principe constitutionnel bien défini qui veut que les divergences d'opinions qui peuvent se produire au sein d'un ministère s'effacent et se confondent devant une expression qui représente la majorité. Il est bien permis à un ministre de ne pas partager l'avis de ses collègues, mais il n'y a qu'une manière constitutionnelle pour lui de marquer son dissentiment, c'est son retrait pur et simple.

C'est comme cela que l'ont toujours compris les véritables hommes d'État soucieux de leur dignité personnelle et du rôle auguste qu'ils ont à jouer.

M. Adélarde Turgeon, qui est pourtant un esprit libéral, en a malheureusement jugé autrement. Il vient de donner à la chambre et au pays le singulier spectacle d'un adviseur de la couronne désavouant dans l'enceinte parlementaire l'avis que, comme ministre solidaire d'un cabinet, il a donné à Sa Majesté. Et ce qu'il y a de plus pénible, c'est qu'il n'ait pas prévu ce que sa conduite avait d'humiliant pour ses collègues, particulièrement pour M. Robidoux.

Si, comme le dit M. Turgeon, ses idées se sont modifiées depuis un an, il avait l'impérieux devoir de ne pas les mettre toutes dans le même portefeuille.